

PRESENTATION DE L'OPTION MUSIQUE

Le lycée Doisneau propose une **option musique** de la 2^{de} à la Terminale.

Elle est ouverte à **tous les élèves** (chanteurs, instrumentistes ou danseurs), **quel que soit leur niveau** et leur pratique musicale par ailleurs (cours au conservatoire, en école de musique, cours particulier, autodidacte). Elle est destinée aux élèves désireux d'approfondir leurs connaissances musicales, et ayant l'envie de pratiquer collectivement, ou en petits groupes, des répertoires très variés : classique, chansons, rock, musique de film, musiques traditionnelles, etc.

A raison de 3h/sem. le cours est surtout un lieu de pratique musicale où les élèves interprètent, expérimentent, inventent, créent de la musique dans le cadre des nombreux projets proposés tout au long de l'année

L'évaluation rentre dans le cadre du contrôle continu (coefficient équivalent aux autres matières du bulletin).

doisneamusique
Lycée Robert Doisneau



doisneamusique
Lycée Robert Doisneau



INSCRIPTION EN 2^{de} OPTION MUSIQUE

– Pour les élèves hors secteur

Indiquez en **1er vœu** le lycée Robert Doisneau et l'option musique lors de la saisie des vœux définitifs sur l'application Affelnet-lycée et complétez le document « Fiche commission enseignement artistique » (document fourni par le collège)

– Pour les élèves du secteur

Les inscriptions en option musique se font sur place au moment des inscriptions au lycée.

CONTACT- RENSEIGNEMENTS : M WATEL – Professeur de Musique

alexandre.watel@ac-versailles.fr

Retrouvez nous sur Instagram @doisneamusique



